

SURVEILLANT VISITEUR DE NUIT EN SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL



+ OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le titulaire de la certification sera capable de :

- Assurer une veille active des personnes en respectant l'intimité de celles-ci et les consignes institutionnelles
- Garantir les conditions de repos des personnes en les accompagnant dans leurs besoins et leurs demandes en tenant compte de leurs problématiques individuelles
- Assurer une surveillance des locaux et des équipements et en garantir la sécurité
- Assurer une fonction de relais nuit-jour et participer au projet d'établissement ou de service et contribuer à la mise en œuvre des projets individuels des bénéficiaires

+ PROGRAMME

Bloc 1 • Assurer la sécurité des biens et des personnes

- Exécuter des passages réguliers, systématiques, pour garantir la sécurité et le bien-être des personnes
- Vérifier et contrôler les organes de sécurité lors de passages réguliers et systématiques en fonction des consignes et des règles applicables sur le lieu de travail
- Réaliser des visites et interventions en fonction des besoins et des attentes
- Mettre en œuvre des protocoles de mise en sécurité et des procédures d'alerte
- Apporter les premiers secours lors de situations d'urgence sur le lieu de travail
- Réaliser des opérations d'hygiène et d'entretien courant du cadre de vie selon le projet d'établissement

Bloc 2 • Accompagner la personne vulnérable

- Mettre en œuvre l'ensemble des conditions favorables au repos de la personne
- Accompagner la personne en situation particulière
- Accompagner la personne seule ou en groupe en début et/ou fin de nuit, selon le contexte de l'emploi
- Veiller au respect de l'application des règles de vie liées à l'environnement de la personne

Bloc 3 • Assurer une continuité nuit/jour dans un cadre institutionnel donné

- Recueillir et transmettre des informations en utilisant les documents et les temps de liaison, selon les protocoles en vigueur définis par l'employeur
- Participer à l'élaboration du projet personnalisé et participer à la vie de l'institution ou du service
- Appréhender le cadre social, juridique et réglementaire de l'exercice de l'activité
- Communiquer avec son environnement social et professionnel

Bloc 4 • Exercer en tant que professionnel la nuit en secteur social et médico-social

- Exercer la nuit
- Analyser sa pratique professionnelle la nuit
- Prévenir les risques psycho-sociaux inhérents au travail de nuit

+ DURÉE

716 heures, dont :

- 476 heures de formation
- 240 heures en milieu professionnel

+ DATES

Du 23 janvier au 23 juin 2023

+ LIEU

Centre de formation AREP 29 à Brest

+ INSCRIPTION

Dossier de candidature : copie des diplômes, CV, lettre de motivation

Admission : réunion d'information collective, entretien, tests de positionnement (savoirs de base)

+ FINANCEMENT

- **Demandeurs d'emploi** : Formation financée avec le soutien du FSE et de la Région Bretagne dans le cadre du programme Qualif Emploi
- **Salariés** : CPF de Transition Professionnelle
- **Entreprises** : Plan de développement des compétences
- Certification éligible au CPF

SURVEILLANT/VISITEUR DE NUIT EN SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

+ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation dispensée en face-à-face avec une alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques, complétée par une mise en œuvre des savoirs et savoir-faire en entreprise
- Temps de travail individuel, en sous-groupe et en groupe entier

+ MOYENS TECHNIQUES

- Équipements pédagogiques et informatiques : salles de formation, parc informatique mobile, accès internet, diaporamas/vidéoprojecteurs...
- Matériel professionnel : ergonomie et confort, soin, entretien des locaux, sécurité incendie, secourisme

+ ENCADREMENT

- En charge de l'enseignement : équipe de formateurs expérimentés et d'intervenants professionnels
- En charge du suivi : responsable pédagogique et tuteur en entreprise

+ SUIVI

- Entretiens individuels de suivi au cours de la formation
- Entretiens de suivi en milieu professionnel
- Bilan de fin de formation

+ CONTACT

- Amine BENABID, Responsable pédagogique
- 02 98 33 36 35 / amine.benabid@arep29.fr

SESSIONS DE RECRUTEMENT

Les sessions de recrutement sont organisées par 1/2 journées et sont composées :

- D'une réunion d'information collective (présentation de la formation, du métier...)
- D'un entretien avec le responsable de la formation
- D'un test de positionnement sur les savoirs de base

Dates :

- Mercredi 16 novembre 2022 à 09 h
- Mercredi 7 décembre 2022 à 09 h

Pour vous inscrire, transmettez nous le dossier de candidature de la formation, qui est disponible sur notre site internet : www.arep29.fr/documentation



+ PUBLIC

- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap

+ PRÉREQUIS

- Projet professionnel validé
- Maîtrise des savoirs de base
- Avoir une santé physique compatible avec l'exercice du métier

+ ADAPTATION

- Durée de la formation adaptée en fonction des acquis du candidat
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

+ ÉVALUATION

- Entretien et tests de positionnement
- Évaluations en cours de formation
- Évaluations pratiques
- Session de validation de la certification SVN
- Questionnaire de satisfaction

+ VALIDATION

- Certification «Surveillant/Visiteur de nuit en secteur social et médico-social», certification de niveau 3 délivrée par le CNEAP, inscrite au RNCP sous le code n°5983 (JO 18/12/2018)
- Attestation de formation professionnelle
- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

+ DÉBOUCHÉS

De nombreuses dénominations existent, pour des emplois proches ou similaires : surveillant de nuit, agent social de nuit, agent de nuit, garde de nuit itinérant, visiteur de nuit...

+ ACCESSIBILITÉ

Locaux et moyens pédagogiques et techniques adaptés aux personnes en situation de handicap